



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 19 MARS 2026

Personnes présentes :

- **Représentantes des familles :** Mme LENGART Christiane, Mme CORVAISIER Catherine, Mme BERNARD Françoise
- **Représentants des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme TALVAS Suzanne, M. LE PIMPEC Christian, Mme LAPART Marie-Thérèse, Mme BRIEN Eliane, M. DUPE Michel
- **Représentantes du personnel :** Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- **Invitées :** Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Docteur NEDELEC Christiane (Médecin Coordinateur), Mme MEHATS Aurore (Ergothérapeute)
- **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)
- **Représentante de la municipalité de CAUDAN :** Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- **Représentant des familles :** M. LE FALHER Philippe
- **Invitée :** Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE)
- **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur

Début de la séance à 10h35

Mme LAPART Marie-Thérèse, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance.

Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du conseil de la vie sociale du jeudi 18 décembre 2025
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Point sur les travaux : ascenseurs et salle de restauration
5. Activités physiques adaptées
6. Information sur les départs en retraite
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

M. MINETTI Michel étant absent pour cause de congé, le Conseil de la vie sociale est animé par Mme BIDAULT Mélanie, Adjointe de direction. Par ailleurs, M. DUPE Michel intègre officiellement le conseil en tant que représentant des résidents.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 18 décembre 2025

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 18 décembre 2025 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Point sur la restauration

Une commission de restauration s'est tenue le mardi 17 mars 2026 en remplacement de la lecture du journal. Organisée chaque trimestre à la veille du conseil de la vie sociale, elle a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents. Elle s'est déroulée avec la présence du chef cuisinier. Mme GUEGAN Audrey, Infirmière Coordinatrice est allée à la rencontre de résidents en chambre qui ne se déplacent pas habituellement à la lecture du journal pour recueillir également leurs observations.

- Le petit déjeuner :
 - Pas de commentaire particulier. Pour beaucoup de résidents, il s'agit du meilleur repas de la journée.
 - Un résident n'apprécie pas les tartines de brioche pliées en deux, cela les rend trop épaisses à manger. Il est indiqué que le personnel de restauration les prépare à l'avance notamment en les beurrant en raison d'un gain de temps et par manque de place sur les chariots. Le talon de la brioche n'est pas trop apprécié également par certains résidents.

- Le déjeuner :
 - Un problème de température est constaté depuis que les repas sont servis au salon des étages du fait des travaux de rénovation des ascenseurs. La mise en place de cloches sur les assiettes au moment du service devrait résoudre le problème.
 - Insatisfaction du repas du dimanche 15/03/2026 : le rôti de porc n'a pas été apprécié tout comme les pommes de terre trop finement tranchées. Le plat a été également perçu comme trop fade. En conséquence, le rôti de porc sera dorénavant remplacé par de l'échine de porc.
 - Sel et poivre toujours manquants sur les tables
 - Galettes/saucisses et crêpes sucrées caramel ont été très appréciées de tous
 - La salade verte n'était pas bonne et trop dure

- Le goûter :
 - Les gâteaux faits « maison » sont très appréciés

- Le dîner :
 - La soupe, de qualité moyenne présente parfois des grumeaux ou est trop liquide.
 - Le pain perdu du dimanche 15/03/2026 était trop sucré et épais.

- Souhaits :
 - Bouillon à la vermicelle, pommes noisette, tripes, steak haché de veau, ragoût, joue de porc, jambon/macédoine, huîtres, et davantage de pommes de terre.

De nombreux résidents ne veulent plus de bols et verres en plastique. Ceux-ci ont un aspect sale car tâchés et vieilli.

Il est indiqué qu'un tiers des résidents de l'EHPAD présentant des troubles de la dénutrition consomment des crèmes enrichies (hyper protéinées) préparées par la cuisine. Toutefois, certains d'entre eux les trouvent peu agréables du fait de leur texture et leur manque de saveur.

3. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en plus des animations quotidiennes, les résidents ont eu l'occasion de participer à :

- La venue de plusieurs chorales extérieures
- Une dégustation d'huîtres
- Des repas partagés
- Un loto
- Des activités manuelles : customisation de boîtes à mouchoirs, réalisation de décorations pour Pâques et la fête de l'été
- Des sorties au restaurant
- L'intervention d'une stagiaire en socio-esthétique. A compter du mois de juillet 2026, cette personne interviendra à raison d'une journée par semaine ; elle prodiguera des soins du visage, manucure, effleurage. La prestation sera prise en charge par l'EHPAD.

4. Point sur les travaux : ascenseurs et salle de restauration

Le petit ascenseur a été démonté il y a quelques semaines et sera remplacé par un grand. Les travaux suivent leur cours. Cet ascenseur devrait être mis en service en semaine 15, soit le 6 avril 2026. Avant le démarrage des travaux sur le second ascenseur prévu la semaine 18, soit le 28 avril 2026, une phase test de 15 jours sera respectée afin de s'assurer du bon fonctionnement du nouvel ascenseur et vérifier qu'il n'y a pas de problème. La fin des travaux est estimée au 6 juin 2026.

Pendant la durée des travaux, le déjeuner étant servi aux étages respectifs, c'est l'occasion idéale pour procéder à un rafraîchissement de la salle à manger par le changement de la tapisserie.

5. Activités physiques adaptées

Dans les prochaines semaines, les résidents auront l'occasion de tester pendant une durée de 2 semaines un casque de réalité virtuelle. Ce casque a pour but d'apaiser les personnes agitées et les aider à se détendre, comme un moyen de relaxation, presque comme une expérience immersive pour voyager sans bouger. Le casque peut avoir un impact sur la mémoire, activer des souvenirs en se rendant sur des lieux de son enfance. Le casque de réalité virtuelle peut être utilisé par des personnes dans diverses situations, que ce soit en position assise, allongée, ou même debout, tant qu'elles ne présentent pas de troubles qui affectent leur capacité à interagir avec l'environnement virtuel.

Dans le cadre des activités physiques adaptées, les résidents auront prochainement l'occasion de pratiquer la boxe.

6. Information sur les départs en retraite

Trois salariées ont fait valoir leur droit au départ à la retraite : 2 aides-soignantes et une agente d'entretien des locaux. Elles ont en moyenne 20 à 30 ans d'ancienneté. Le recrutement a déjà été réalisé et 3 nouvelles salariées ont d'ores et déjà pris leur fonction.

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est mise à la disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci contient un message dont Mme BIDAULT Mélanie fait la lecture : « *Un moment d'échange avec le personnel qui s'occupe de maman* ». Il est indiqué que le personnel est disponible à tout moment pour rencontrer les familles et qu'il n'est pas nécessaire de prévoir un temps officiel.

Mme LAPART Thérèse souligne l'attitude parfois brusque de certaines jeunes soignantes dans leur parole et à l'impression aussi d'être prise de haut. Certains salariés peuvent aussi adopter un comportement trop familier par exemple en utilisant le tutoiement ou en appelant le résident par son prénom. Il est indiqué qu'il est important que cela soit fait à la demande du résident. La direction fera un rappel au personnel sur l'obligation du vouvoiement.

Mme BERNARD Françoise fait remarquer que les couloirs sont un peu tristes. Elle suggère de faire appel à l'école des beaux-arts pour la réalisation de fresques murales. Mme CORVAISIER Catherine souligne qu'il est important de prendre en compte un éventuel décalage culturel et générationnel entre les jeunes étudiants et les personnes âgées. Par ailleurs, il est également souhaitable de respecter un cahier des charges en collaboration des attentes des résidents.

Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve) : jeudi 18 juin 2026

Fin de la séance à 11h50

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale
Mme LAPART Marie-Thérèse

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'lapart', is written over a long, thin diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.